

Le matelas miraculeux de VITALIS

Les témoignages reçus par le Réseau anti-arnaques confirment les méthodes de ventes de VITALIS FRANCE. Mais, désormais, les consommateurs semblent être plus vigilants et ne tombent pas dans le panneau de l'invitation à consommer des produits du terroir : Ils repartent de la matinée « dégustation » organisée dans un hôtel sans avoir commandé le fameux matelas à 4 000 €.

Voici un florilège du ressenti de quelques consommateurs :

- ⇒ *« Ils essaient de vous retenir par tous les moyens en vous faisant comprendre que vous allez certainement mourir avant l'âge, ou tout au moins vivre en mauvaise forme. »*
- ⇒ *« 13 h 00 arrive : vous êtes affamés et toujours pas de buffet. Nous arrivons à partir sous le regard ironique des vendeurs. Nous sommes très remontés d'avoir été retenus plus de 4 heures et avoir l'impression d'avoir été pris pour des pigeons. »*
- ⇒ *« Puis commence la distribution des produits du terroir : un mini pot de pâté à peine de quoi recouvrir un toast, une miniature de shampoing suffisant pour moi qui n'ai plus beaucoup de cheveux, et une dose de gel douche. Terminé le terroir. »*
- ⇒ *« Une conférence d'une heure et demi sur les ondes négatives des antennes relais de téléphone : bourrage de crâne. »*
- ⇒ *« Deux heures de spectacle et aucune vente ce jour-là, ce qui a mis de mauvaise humeur les animateurs. »*
- ⇒ *« Personne n'est reparti avec les cadeaux promis : il fallait acheter le matelas. »*

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

